



Ville de
Maule

www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



2022 Maule

DOSSIER SANTÉ

Page 22

ENVIRONNEMENT

Mémo collectes et mémo tri

Page 20

Meilleurs Voeux

AGENDA

JANVIER

Du mercredi 5 au mercredi 26 **Points de collecte des sapins de Noël**
Se référer au plan page 18

Du 21 au 23, puis du 28 au 30 **Théâtre gothique "Écolo & Nympho"**
Salle du Cèdre à Bazemont - page 35

Dimanche 23 **Rassemblement des Rétro Mauloises**
Parking de la salle des fêtes

Dimanche 30 **Concert RITMY en partenariat avec l'ACIME**
Complexe Les 2 Scènes - page 36

FÉVRIER

Samedi 5 **Concert scandinave celtique**
Salle du Cèdre à Bazemont - page 35

Dimanche 27 **Rassemblement des Rétro Mauloises**
Parking de la salle des fêtes

MARS

Du vendredi 4 au dimanche 13 **Spectacle "Toc toc" - Les Mascarilles**
Salle des fêtes - page 32

Dimanche 20 **Promenade commentée "À la découverte de nos rues et ruelles" - ACIME**
Maule - page 33

Dimanche 27 **Rassemblement des Rétro Mauloises**
Parking de la salle des fêtes

AVRIL

Dimanche 3 **Conférence "Croix des chemins" - ACIME**
Maule - page 33

Dimanche 24 **Rassemblement des Rétro Mauloises**
Parking de la salle des fêtes

Sommaire

Vie municipale	4
Vie économique	12
Sport	15
Environnement	16
Le Dossier	22
Civisme	24
Culture	26
Histoire	28
Actualités jeunesse	29
Vie associative	32
CC Gally Mauldre	34
Informations pratiques	39

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Anne-Lise LEBRUN et Solenne NOSTRADAMUS, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Mairie de Maule

Photos :
Florent MANCUSO - Laurent CHARTIER - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Véronique CHARRETIER - Jean TIPHAINE- Service communication Mairie de MAULE - Pixabay - www.freepik.fr

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.



Partenaires : Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Ce satané virus continue à nous empêcher de vivre de façon normale. Heureusement, l'Omicron est moins méchant que le Delta, mais il est plus contagieux. En fait, même si le vaccin nous protège indéniablement, la situation continue à déshumaniser nos relations, les mesures barrières étant par nature destructives du lien social, de la convivialité indispensable à une vie sociale heureuse.

Cela dit, malgré les obstacles, nous avons, équipe municipale et personnel communal, résolument décidé, durant toute l'année 2021, de réagir positivement, de faire le maximum pour préserver la « Vie », sous tous ses aspects :

- D'abord, par la vaccination de proximité dès les premières doses disponibles, grâce, d'une part, au Vacc'Y Bus Départemental à la salle des fêtes et, d'autre part, au Centre Intercommunal de Vaccination installé à Crespières, épicerie géographique de notre intercommunalité Gally Mauldre. Cette vaccination se poursuit magnifiquement aujourd'hui grâce à l'engagement de nos pharmaciens, nos médecins, nos infirmières, pour ne citer qu'eux.
- Parallèlement, avec responsabilité et dévouement, les enseignants et les équipes périscolaires (restauration, garderies...) ont tout mis en œuvre pour que soit maintenue, pour nos enfants, la vie de nos écoles.
- Nous avons refusé d'annuler et donc maintenu ou reporté, contre vents et marées, de nombreux événements : le Carnaval, festivité de février, réalisé début juillet et qui a réjoui nos écoliers, le Fête de la Musique grâce aux associations mauloises, le feu d'artifice impossible le 14 juillet, à cause d'une météo exécration, réalisé finalement mi-septembre, l'organisation de deux concerts classiques d'une exceptionnelle qualité artistique qui ont ravi leur auditoire. De même, nous avons refusé d'annuler le Marché de la Saint-Nicolas qui, même avec une météo catastrophique, a fait la joie de nombre d'enfants et de leur famille.

Bref, tout a été fait pour ne pas choisir la facilité qui consiste à simplement annuler un événement. Nous avons pris à chaque fois le parti de les maintenir ou les reporter, tout en étant très vigilants sur les questions sanitaires. Cette volonté a permis aux Maulois de « Vivre » tout ce qui pouvait l'être.

Grand merci à tous nos bénévoles, tous nos agents communaux, nos soignants, nos élus, et à vous tous, qui vous êtes mobilisés pour maintenir nos liens fraternels qui font la « Vie » mauloise.

Par ailleurs, l'équipement de la commune se poursuit. Les travaux et investissements programmés ont tenu leur promesse :

- Présentés par des Maulois créatifs et soucieux du Bien Commun, de nombreux projets

d'initiative citoyenne sont validés et en cours de mise en œuvre grâce au budget participatif.

- Notre EHPAD a ouvert ses portes. La Mésangerie, à la pointe du progrès, est gérée par la Fondation Partage et Vie, qui excelle dans sa mission.
- La construction de notre Maison Médicale qui va s'achever au cours de ce premier trimestre et qui assurera pour l'avenir l'offre de soins nécessaire aux Maulois et à notre bassin de santé.
- La réalisation des études nécessaires à la construction du projet du parking « Fontaine », discrètement localisé en plein centre-ville, qui donnera une grande et saine respiration à tous : commerçants, clients, résidents, piétons et cyclistes. C'est un bel objectif de développement durable pour notre grand village.
- Le reméandrage et l'aménagement des rives de la Mauldre, pour lutter contre les risques d'inondations et pour rétablir l'équilibre écologique de notre rivière.
- L'acquisition du bâtiment de la Trésorerie de Maule pour y réaliser notre future Maison Multi Activités, un vrai lieu voué au développement durable sous toutes ses formes et pour tous.
- La phase finale de la restauration extérieure de l'église Saint-Nicolas et de sa tour, joyau admiré de notre patrimoine historique communal.

En 2021, comme en 2022, tous ces événements, toutes ces initiatives, tous ces travaux, investissements et projets en cours, font, si j'ose dire, un « pied de nez au virus ». Ils sont la preuve que nous sommes tous capables (surtout les Maulois, soyons un peu chauvins) de nous adapter et de résister, que ce soit grâce à la science, grâce au dévouement, à l'espérance et à la volonté de chacun, pour bientôt sortir vainqueurs de cette longue épreuve.

Notre fraternité, notre désir de vivre ensemble dans la convivialité, l'épanouissement et la confiance en l'avenir sont essentiels pour notre joie de vivre à Maule. Mon vœu le plus cher est que nous persévérions ainsi tous ensemble pour le bonheur de chacune et de chacun.

Heureuse année à tous !



Laurent RICHARD

Maire

Vice-président du conseil départemental
1^{er} Vice-président de Gally Mauldre

VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors des Conseils municipaux des 15 novembre et 14 décembre 2021.

15
nov.

Intercommunalité

La communauté de communes Gally Mauldre avait modifié ses statuts en septembre 2020 afin qu'elle puisse exercer pour le compte de ses communes membres le règlement de la contribution obligatoire au SDIS des Yvelines. La loi impose que l'évaluation du montant transférée à l'intercommunalité soit examinée par une commission intercommunale appelée Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), qui détermine au sein d'un rapport l'augmentation des dépenses prises en charge par la communauté de communes et la réduction des attributions de compensation reversées aux communes. Le conseil municipal a donc approuvé à l'unanimité ce rapport.

Adhésion à l'Agence d'ingénierie départementale des Yvelines, Ingéniery

Le conseil départemental des Yvelines a créé en 2014 une agence d'ingénierie pour apporter, aux Communes rurales adhérentes qui le demandent, une assistance dans les domaines techniques, financiers et juridiques. À cet effet, l'Agence Ingéniery accompagne les communes adhérentes dans l'identification et la mobilisation des ressources et moyens nécessaires à la réalisation d'études, de missions de conseil, d'ingénierie et d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ainsi, l'agence Ingéniery va accompagner la commune de Maule dans ses différents projets d'investissement.

Signature de la convention territoriale globale (2021–2025) avec la CAF

Afin de permettre le financement des activités de petite enfance et périscolaire, la commune et la Caisse d'Allocation Familiale des Yvelines ont signé une convention cadre permettant de déterminer l'offre de service adaptée aux Maulois, les conditions de mise en œuvre des services et ses modalités de financement. Cette convention vient en renouvellement du précédent contrat enfant jeunesse signé avec la CAF en 2017. La commune continuera à percevoir une subvention de fonctionnement annuelle de près de 550 000€ destinée à la petite enfance et aux activités périscolaires et de jeunesse.

Acquisition de deux parcelles

La commune va acquérir deux parcelles (AL n°40 et AL n°33) d'une superficie totale de 13 475 m² pour un montant global de 17 750€. Elle se situe en zone naturelle et l'intérêt pour la commune est de préserver le caractère boisé de la vallée Roquet.

14
déc.

Décision modificative n°3 du budget communal 2021

Une 3^{ème} décision modificative du budget 2021 a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal. Cette décision modifie le budget de 2021 pour permettre la bonne clôture de l'exercice budgétaire. Les modifications portent principalement : en recettes, il a été rajouté 33 028€ correspondant à des recettes supplémentaires de droits de mutation qui sont la conséquence de

l'augmentation des transactions immobilières en 2021. Ces crédits supplémentaires ont permis de financer des dépenses imprévues notamment liées à l'augmentation du prix du carburants ou encore des dépenses liées à la réparation des véhicules communaux. Tout cela n'affecte en rien les résultats et l'équilibre du budget.

Signature d'un contrat d'emprunt long terme pour le financement des investissements 2021

La commune a eu recours à un emprunt afin de financer ses investissements 2021. Le montant emprunté est de 600 000€ sur une durée de 15 ans et un taux fixe de 0,61%. Le budget primitif 2021 prévoyait de recourir à un emprunt de 828 000€. Ainsi, la commune a emprunté de 228 000€ de moins que prévu par sa bonne gestion budgétaire.

Versement d'indemnités pour les bénévoles concourant au bon fonctionnement des services communaux

Comme les années précédentes, la commune a souhaité verser une petite indemnité annuelle aux différents bénévoles de la bibliothèque et du musée. Il s'agit de les remercier pour leur implication et leur aide pour le bien de tous.

Retrouvez toutes les délibérations adoptées dans le compte-rendu des conseils municipaux, sur le site www.maule.fr, rubrique « la Vie Municipale ».

S'INFORMER

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme



Conformément à la Loi ELAN, le pétitionnaire qui le souhaite (particulier, notaire, architecte, promoteur, etc.) peut désormais déposer en format numérique son dossier d'urbanisme, à l'adresse suivante : aqueter@maule.fr

Afin que votre dossier, si vous décidez de le déposer par voie dématérialisée, soit reçu et traité dans de bonnes conditions, nous vous invitons à intégrer à votre courriel un accusé de réception et un accusé de lecture. Votre dossier devra être envoyé obligatoirement en format ".pdf", et ne pas dépasser 10 Mo.

Pour les permis de construire, les déclarations préalables, les permis de démolir, les permis d'aménager, en cas de non-réception de votre récépissé de dépôt dans un délai de trois jours, votre dossier sera considéré comme n'ayant pas été réceptionné.

Votre dossier dématérialisé sera transmis au service instructeur, le Pôle Urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre, pour instruction.

Nous vous rappelons que vous avez bien sûr toujours la possibilité de déposer votre dossier d'autorisation d'urbanisme en format papier, en mairie.

VIE MUNICIPALE

S'INFORMER



Les élus de l'équipe municipale de Maule, se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2022.

Laurent Richard
Maire de Maule

Vice-Président du Conseil Départemental des Yvelines
1^{er} Vice-Président de la C.C Gally Mauldre

État Civil

Naissances :

Robin GARCIA DUVERNOIS, né le 3 octobre 2021
Safa JELLAD, née le 4 octobre 2021
Gauthier SIMON de KERGUNIC, né le 29 octobre 2021
Léna POUJOULA, née le 30 octobre 2021
Luna AGELAS, née le 31 octobre 2021
Naomie LE CORRE, née le 6 novembre 2021

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

Nelly CALDEIRA et Pierre MERLET, le 9 octobre 2021
Loeva MADEC et Laurent PAZÉ, le 23 octobre 2021
Diariatou BARRY et Mohamed AOUIS, le 30 octobre 2021
Céline ASSEMAT et Emmanuel ESPÉROU, le 13 novembre 2021

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

Décès :

Christine BALLAND épouse GUERY, le 3 septembre 2021 à l'âge de 78 ans
Georges DEMURE, le 27 septembre 2021 à l'âge de 79 ans
Emilia LACKO veuve GRATADOUX, le 6 octobre 2021 à l'âge de 91 ans
Eliès MONTI épouse MUSSINI, le 23 octobre 2021 à l'âge de 95 ans
Marcelle CHÉRON épouse GUERI, le 23 octobre 2021 à l'âge de 84 ans
Axel EBSTEIN, le 23 octobre 2021 à l'âge de 61 ans
Annand FOUQUES, le 29 octobre 2021 à l'âge de 95 ans
Eric SCHIMPF, le 6 novembre 2021 à l'âge de 53 ans
Katarzyna MARKOWSKA, le 4 novembre 2021 à l'âge de 50 ans
Jeanne LE TULZO, le 4 novembre 2021 à l'âge de 98 ans
Thérèse RAPEIN veuve JOUAN, le 18 novembre 2021 à l'âge de 98 ans
Georges VIEUGUÉ, le 20 novembre 2021 à l'âge de 86 ans
Jean-Christophe LEMBLÉ, le 9 décembre 2021 à l'âge de 74 ans
Théo LALUE, le 9 décembre 2021 à l'âge de 30 ans

6 *Le conseil municipal présente ses condoléances aux familles.*



À VOS AGENDAS

Les samedis
12 février et
19 mars



La municipalité vous écoute

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers.

Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.



Attention, documents non-officiels

Des affichettes comme celle-ci sont régulièrement mises dans nos boîtes aux lettres. Avec la mention « Maule » en gros caractères, la phrase « vous facilite la ville », les couleurs bleu-blanc-rouge, tout est fait pour induire en erreur en faisant croire que la commune en est à l'origine. Ceci est bien entendu entièrement faux. Les numéros mentionnés ne correspondent

jamais à des entreprises locales qu'il convient de privilégier par sécurité. Nous avons saisi la Direction de la Protection des Populations car, au terme de l'article 732-1 du Code de la propriété intellectuelle, toute référence à un service public nécessite son autorisation ce qui n'est évidemment pas le cas. Le non respect de mention « stop pub » sur votre boîte aux lettres est également réprimée par le Code Pénal et le Code de l'Environnement, elle doit être signalée.

Ne conservez pas ces prospectus, faites le savoir autour de vous et signalez tout abus à contact.mairie@maule.fr

Consultations juridiques 2022



Tous les troisièmes samedis de chaque mois, vous pouvez prendre rendez-vous pour une consultation juridique à la mairie de Maule.

- De janvier à juin 2022 :
Maître Virginie VOLLARD
- De juillet à décembre 2022 :
Maître Noémie LE BOUARD

Pour plus d'informations : merci de contacter l'accueil de la Mairie.



Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de la commune de Maule.

Ses résultats servent à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (comme les écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Votre participation est essentielle, simple et utile à notre ville.

COMMENT CA MARCHE ?

L'agent recenseur dès le 20 janvier mettra dans votre boîte aux lettres un courrier avec vos codes confidentiels pour vous recenser www.le-recensement-et-moi.fr

Une fois fait plus aucun passage de votre agent recenseur ne sera effectué.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur pourra vous remettre les formulaires papiers. Les réponses sont strictement confidentielles et déclaratives.

LE RECENSEMENT C'EST POUR CONSTRUIRE DEMAIN - MERCI DE VOTRE COOPÉRATION

Emmanuelle MARTIN

Responsable des Affaires Générales
emartin@maule.fr – 01.30.90.49.18

VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVES



Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918

Cette année, de nombreux Maulois se sont rassemblés pour honorer ensemble la mémoire des soldats morts pour la France.



Fête du Beaujolais 20 novembre 2021

Merci aux artisans, aux commerçants du marché et aux commerçants du centre-ville qui ont participé à cette édition 2021. Chapeau-bas à Sylvie MÉHEUST qui a animé cet événement avec son accordéon ! Félicitations aux heureux gagnants des paniers garnis !



Biblioanimation 15 décembre 2021

Merci à Catherine, Jeanne, Micheline, Monique et Alain qui ont conté et chanté Noël aux enfants.



Remise des médailles du travail 4 décembre 2021

Monsieur le Maire a reçu 19 Maulois pour leur remettre le diplôme et la médaille du travail en reconnaissance de leurs nombreuses années de travail. Félicitations à eux !

VIE MUNICIPALE

Marché de la Saint-Nicolas 4 et 5 décembre 2021

Après une édition 2020 adaptée aux restrictions sanitaires, le marché de la Saint-Nicolas a fait son grand retour cette année !

Saint-Nicolas et ses ânes, promenades en calèche, chorales, fanfare, lutins et fées lumineuses ont animé le village des artisans. Merci à eux et aux associations mauloises pour leur participation !

RETROSPECTIVES

Fanfare de Noël



Promenade en calèche



La famille VOLMERANGE
et l'un de ses ânes



Spectacle "cirque et feu"



Concert des petits violonistes



Distribution de bonbons
par Saint-Nicolas



Spectacle "Féerie"



Animation folklorique
portugaise



Projet intergénérationnel entre la Crèche Familiale et Harlay de Sancy

Depuis le 14 octobre 2021, trois assistantes maternelles de la crèche familiale et les personnes de la Résidence Harlay de Sancy ont le plaisir de se retrouver pour partager un nouveau projet. En effet, une réflexion entre l'équipe de la crèche familiale et Delphine, animatrice des séniors, a été menée afin de faire vivre ces rencontres. Le projet a pour but de partager des moments de convivialité, de partager les savoirs et de créer du lien entre les seniors et les enfants.

Mission accomplie ! Nous avons pu partager des beaux moments autour d'une activité peinture, des gommettes et même un temps de lecture et de chansons ! Les enfants et les résidents sont ravis ainsi que toute l'équipe d'animation. D'autres dates sont à venir tous les 15 jours jusqu'au mois de juin 2022.



Les jardins d'éveil

Visite du Père Noël aux jardins d'éveil, petits et grands ont pris part à la séance photo suivie d'un goûter.



Nous souhaitons la bienvenue à Monika, assistante maternelle qui a rejoint notre équipe au mois de novembre, nous sommes ravies de l'avoir accueillie

CONTACT CRÈCHE

01 82 86 01 73

Inscriptions, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et de Fabienne Linares de 9h à 12h et de 14h à 17h.





Rendez-vous et activités des aînés

Merci à Delphine LAVRANGE, coordonatrice des sites "Maisons de Marianne", pour son accueil chaleureux et grâce à qui un joli moment de partage a pu être organisé avec le club des aînés dans la résidence Harlay de Sancy.

Nous espérons pouvoir organiser de nouveaux événements, dès lors que les conditions sanitaires nous le permettront.



De jolis colis
de Noël pour
nos aînés éligibles



CONTACT CCAS

Éloïse MARTIN : 01 82 86 01 71
Annalisa COUR : 01 82 86 01 72



Sylvie BIGAY
Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales,
aux seniors et à la petite enfance

EMPLOI

POSTES À POURVOIR

Retrouvez la liste à jour sur
<http://gem-emploi.org>

Proche de Maule

- ▶ Aide à domicile
- ▶ Aide-soignant
- ▶ Assistante ménagère
- ▶ Boucher
- ▶ Chauffagiste installateur
- ▶ Infirmier
- ▶ Psychologue clinicien
- ▶ Technicien maintenance des bâtiments

Proche de Feucherolles

- ▶ Assistante administrative et commerciale
- ▶ Chef de projet digital / Traffic manager
- ▶ Démonstrateur-vendeur
- ▶ Responsable SAV-logisticien
- ▶ Vendeur épicerie-arts de la table

Proche de Saint-Nom-la-Bretèche

- ▶ Administrateur SGBD
- ▶ Auxiliaire de puériculture
- ▶ Auxiliaire de vie
- ▶ Ingénieur d'application
- ▶ Mécanicien-technicien auto
- ▶ Monteur-câbleur en électronique

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

200 contrats !

Malgré une année difficile à tous égards, nous sommes très heureux de vous annoncer que GeM Emploi, votre association intercommunale de Gally-Mauldre a contribué à la conclusion de 200 contrats correspondant aux très diverses demandes : CDI, CDD, Formation, Alternance, Job d'été et Stage. Toutes nos communes ont été couvertes, Andelu, Aulnay-Sur-Mauldre, Bazemont, Crespières, Chavenay, Davron, Herbeville, Mareil-Sur-Mauldre, Maule, Montainville, Feucherolles, Saint-Nom-La-Bretèche.

Félicitations à Mathilde Gaborieau qui a œuvré toute l'année pour rapprocher les compétences des visiteurs des offres d'emploi des centaines d'entreprises de proximité que nous avons recensées.

Avec l'incertitude liée au Covid-19, nous préparons néanmoins notre salon Jobwin 2022 qui aurait lieu le mercredi 30 mars 2022 à Maule. De nombreuses grandes entreprises nous ont ainsi déjà confirmé leur intérêt et parmi elles Auchan, Bilstein Group, Castorama, Armée de l'Air, Cultura, Crit Interim, Dynam Jeunes, Enedis, Intermarché, Leroy Merlin, Les Fermes de Gally, Ministère de la Défense, Police Nationale, Renault... Bien évidemment, il va falloir attendre encore quelques semaines pour pouvoir confirmer sa tenue.

Nous attendons également les nouvelles mesures gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans. C'est ainsi qu'en relation avec Dynam Jeunes, la mission locale de notre intercommunalité, nous vous aiderons à bénéficier de ces nouvelles mesures et trouver aides, formations, contrats en alternance, stages et emplois.

Et n'oubliez pas ! Avec vous tous, nous pouvons aller encore plus loin : En nous faisant part des offres d'emploi dont vous auriez connaissance, vous nous aiderez à favoriser l'emploi local. Adressez nous les offres que vous identifiez auprès de vos entreprises, vos commerces, vos relations...

CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org



Olivier LEPRÊTRE
Président de GeM-Emploi

Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : GeM-Emploi
- sur Instagram : GeM Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous

Monsieur.M', votre nouvelle boutique pour hommes !

Vous ne trouvez pas d'idée de cadeaux pour votre conjoint, votre père ou votre frère ? Ne cherchez plus, vous trouverez forcément votre bonheur chez Monsieur.M' ! Prêt à porter sportswear, sneakers, accessoires, décorations, jeux... Un grand choix de produits vous attend !



Deux commerces complémentaires

Sylvie, gérante de la boutique de décoration d'intérieur Étoiles & Cie, est également la gérante de Monsieur. M', ouvert depuis le 26 novembre 2021.

« La nécessité de ce nouveau commerce est apparu au fil des derniers mois. Mes clientes me demandaient régulièrement des cadeaux pour hommes. Je proposais quelques idées comme des planches à apéro, des bijoux et quelques autres accessoires mais c'était frustrant de ne pas pouvoir proposer plus de choix. L'idée est que les deux boutiques aient des univers différents et complémentaires notamment en déco. »

Forte d'une première expérience, les travaux et le projet par lui-même ont été rapidement réalisés. La boutique se trouve dans l'ancien cabinet du Dr. JACQUIER dont le meuble administratif a été conservé.

« Le nom de la boutique Monsieur. M' s'est vite imposé à nous. Il permet de jouer avec les mots et de s'amuser avec les thèmes : Monsieur. M' Noël, Monsieur. M' les jeans, Monsieur.M' les skateboards... ». Le M est également un clin d'œil à Maule, précise Sylvie.

Sylvie et son mari sont pleins de dynamisme et d'ambition pour cette nouvelle boutique. « Nous allons fonctionner ici, comme nous fonctionnons déjà chez Étoiles & Cie, c'est-à-dire en proposant régulièrement des capsules qui s'ajouteront aux grands thèmes de l'année comme Noël, la Saint Valentin, la fête des grands-pères et la fête des pères... Des nouveautés en prêt à porter, accessoires et décoration arriveront chaque mois. »

Convivialité et plaisir

Sont les maîtres mots. « Nous voulons que les gens se sentent bien dans notre magasin, qu'ils entrent pour le plaisir des yeux ou pour acheter un article. C'est pour cela que nous demandons souvent à nos clients ce qu'ils aimeraient retrouver dans une boutique homme, cela nous permet de créer un lien attractif et de mieux saisir leurs attentes et besoins ».

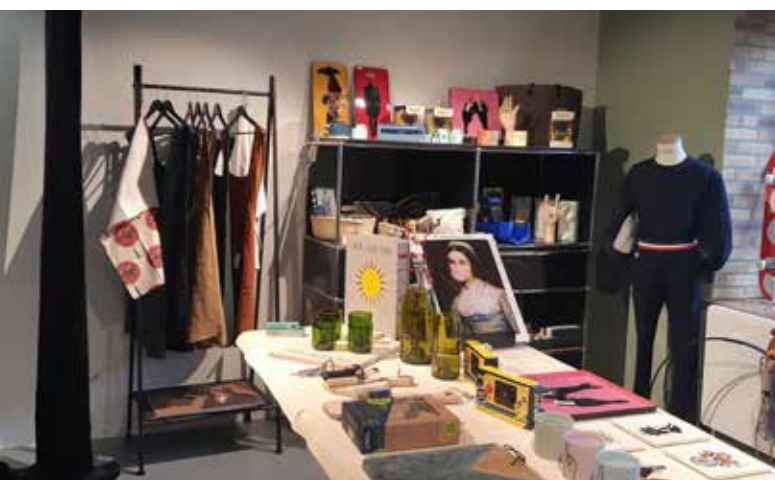
Monsieur.M' tient à travailler avec des marques françaises. C'est pourquoi Le Slip Français (prêt à porter), Caval (sneakers), Q de Bouteille (verre recyclé), la maison Tchou Tchou (bougie parfumée) et Opinel (coutellerie) sont en boutique. « Nous allons continuer à chercher des marques sympas, attractives et françaises. Courant 2022 il devrait y avoir des jeans et de la cosmétique français. »

La boutique propose un large panel de produits, pouvant convenir à tous les budgets et à tous les publics qu'ils soient adolescents ou adultes. « Lors des achats de Noël, nous avons vu des ados venir acheter des cadeaux à 10/12€ à offrir à leur père ou grand-père, c'était sympa. Beaucoup de dames aussi sont venues qui au final achètent un produit pour homme et de la déco pour elle ».

Le petit mot de Sylvie

« Depuis l'ouverture de Monsieur. M', j'ai reçu et entendu beaucoup de témoignages très positifs. Cela m'a donné pleins d'énergie pour poursuivre. Toute mon équipe, Céline, Valérie, Kieran se joignent à moi pour remercier infiniment notre clientèle pour l'engouement témoigné pour Monsieur. M' et Étoiles & Cie. »

Nous souhaitons bonne continuation à toute l'équipe et belle réussite !



Monsieur.M'

6, place du Général de Gaulle

09 81 47 78 09

monsieur.m.store@gmail.com

Instagram : monsieur.m.store

VIE ECONOMIQUE

INAUGURATION



Au comptoir du Buat, le nouveau magasin pédagogique du Lycée Le Buat

Les élèves de deuxième année de BTS Technico-Commercial du lycée Le Buat à Maule, accompagnés de leur professeur de vente, ont ouvert leur magasin pédagogique "Au comptoir du Buat" en novembre dernier.

Le principe est simple : des producteurs locaux confient leurs produits à l'association qui se charge de les vendre pour eux.

Entre légumes, thés, chocolats, miels, biscuits et même jeux et alimentation pour animaux, les clients peuvent y retrouver des produits locaux et du monde, avec comme partenaire, entre autres, Artisans du Monde et France Croquettes.

Le magasin est ouvert tous les :

- mardis de 16h à 18h
- vendredis de 13h40 à 17h30

Félicitations à tous pour cette belle initiative et bonne continuation !





Les 40 bougies du CTM

Chant « À bicyclette »,
modifié par les Cyclotes

Le club des Cyclo Touristes Maulois a été créé le 14 novembre 1981. Certains membres fondateurs font toujours partie du club depuis cette date : Rémy, Henri, Jeannot et bien sûr Dédé (André GUÉRIN) qui fut le deuxième président élu en 1994. Avec un temps d'avance sur l'avènement de notre intercommunalité, le nom du club a été changé en 1991 pour devenir les Cyclos Touristes de la Mauldre.

Dans les années 90, ce club avait aussi une section féminine (jusqu'à 14 femmes sur plus de 30 adhérents) ! La particularité dans ces années était la réalisation de grandes randonnées à vélo au départ de Maule vers Nice ou vers les Pyrénées, la Bretagne ou l'Alsace ! Les entraînements dominicaux étaient identiques à ceux actuellement proposés.

De 2001 à 2007 un nouveau président est élu, Jean Marie RIBAULT qui, avec son « staff », a initié la mise en place de nouveaux moyens de communication (mails, site internet) et a proposé des découvertes de régions par des parcours en étoile autour d'un point fixe.

Depuis 2008, la section féminine a été ravivée avec une sortie spéciale « femmes » le week-end : des visites de lieux historiques et des aides techniques sont proposées à nos « cyclotes ».

Diverses organisations ont ensuite été mises en place visant soit à faire découvrir notre région (journée du patrimoine à vélo et très récemment le Tour de l'Intercommunalité à vélo), soit à but caritatif comme la Rando Maule. La première version (Rando Retina Maule) a eu lieu en 2012. Depuis, chaque année, cette grande manifestation a permis de distribuer plus de 35 000 € à des associations prenant en charge des enfants malades ou présentant un handicap. Comme en 2020 il n'a pas été possible de réaliser une Rando Maule, le CTM a créé « les vélos du père Noël » pour distribuer des chocolats (Colas bien sûr !) dans les services de pédiatrie des hôpitaux de notre territoire.

Enfin, le CTM participe aussi aux très grandes randonnées (nationales ou internationales) que quelques uns de ses membres parcourent en un temps donné (court assez souvent !), sur plus de 1200 km.

Cinquante-cinq personnes (membres et invités dont monsieur le Maire de Maule) ont célébré la longévité de notre club le 4 décembre 2021 à la salle des fêtes de Maule. Ce fut une très belle soirée avec des chants, des sketches sur le vélo, mais aussi une soirée gastronomique essentiellement à base de produits locaux. Le vélo conserve très bien car nos membres les plus âgés (plus de 85 ans) ont dansé sur la musique de Jean Michel (membre du CTM) jusqu'à deux heures du matin !

Un grand merci à tous ceux qui nous aident dans toutes ces réalisations !

Jean-Christophe SÉGUIER
Président du CTM
Adjoint au Maire





Diminution des éclairages nocturnes, complément d'informations

Dans le dernier numéro du **Maule Contacts** nous avons présenté les avantages et les inconvénients de l'extinction d'une partie des éclairages nocturnes. Nous avons vu que, globalement, le bénéfice est écologique et financier et que les risques (malveillance, tapage nocturne, sécurité) ne sont pas majorés. Certains Maulois nous ont encouragés dans ce projet et nous les en remercions.

Nous avons donc décidé d'évaluer l'extinction des lumières sur une période test de quatre à cinq mois. Nous souhaitons commencer cette action début février dans certains quartiers :

- Rues Jean Jaurès - Lenoir - Pasteur ;
- Tourneroue - route d'Herbeville ;
- Résidence la Tourelle ;
- Route d'Orléans ;
- Boulevard des Fossés jusqu'à la rue du Buat ;
- Rue de Mareil jusqu'à la rue Albert Camus
- Impasse Albert Camus
- Rue du Val Durant
- Boulevard et impasse Saint- Jacques
- Place Coteau Fleuri
- Place Saint Jacques

Dans ces rues, nous prévoyons d'éteindre l'éclairage :

- du lundi au jeudi de 23h à 5h
- et les vendredis, samedis et dimanches de 1h à 6h.



Fin juin, nous évaluerons l'impact sur la consommation électrique de la ville et recueillerons les problèmes qui auront pu survenir mais aussi les points positifs sur la faune nocturne dont vous voudrez bien nous faire part par mail (contact.mairie@maule.fr) ou par courrier.



Jean-Christophe SÉGUIER
*Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap*



Formation du 28 novembre dernier sur les perturbateurs endocriniens

Perturbateurs endocriniens : où en sommes-nous ?

Conformément à la charte d'engagement « villes et territoires sans Perturbateurs Endocriniens » de Maule validée par le conseil municipal le 1^{er} juillet 2019, nous avons mis en place cette année 2021 plusieurs actions :

- une information lors du marché du 3 juillet sur ces perturbateurs endocriniens
- deux sessions de formations quasiment gratuites (5 € par personne) pour les participants concernant les cosmétiques et les produits d'entretien. Le coût total de ces formations a été pris en charge par la municipalité, le comité environnement, développement durable, santé, sport ayant validé ce projet.



Madame Patricia GRUN a formé une quinzaine de personnes à la fabrication de produits domestiques d'entretien et de cosmétiques sans perturbateurs endocriniens deux dimanches après-midi (les 28/11 et 12/12 derniers). Les participantes ont été ravies de cette formation. Vu le succès des échanges, la municipalité va programmer d'autres sessions de formation sur ce thème en 2022.

Un peu dans le même thème, la municipalité a fait analyser la qualité de l'air dans les écoles, les crèches et la garderie municipale de Maule lors de deux périodes, une avec et une sans le chauffage. Les produits toxiques recherchés étaient le benzène, le formaldéhyde et le CO². Les premiers résultats sont tout à fait dans les normes sur les plus de 35 prélèvements effectués par une société extérieure accréditée.



Jean-Christophe SÉGUIER
Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap

PRÉSERVER

Broyage des sapins de Noël

Du 5 au 26 janvier, la municipalité va mettre en place des zones de dépôts de vos sapins.

Seuls les vrais sapins, sans leurs décorations et sans sac plastique, pourront être déposés sur les neuf points de collecte de Maule, dont vous retrouverez la liste sur la carte ci-dessous.

Nous vous remercions de bien respecter ces consignes ainsi que les zones de dépôts (qui seront signalés par des barrières) afin que nos services techniques puissent aisément ramasser et broyer vos sapins.

Donnons une seconde vie à nos sapins de Noël !



9 points de collecte à votre disposition du 5 au 26 janvier 2022

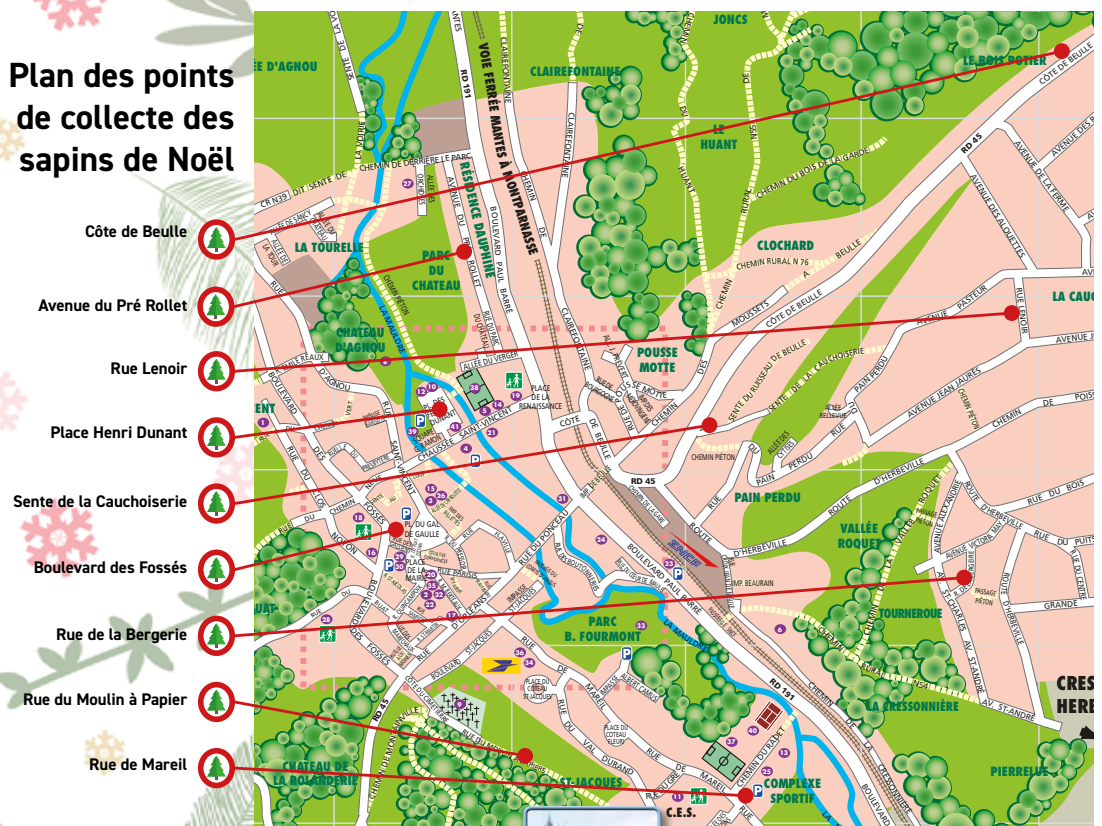
- Rue Lenoir
- Rue de la Bergerie
- Sente de la Cauchoiserie
- Place Henri Dunant
- Avenue du Pré Rollet
- Boulevard des Fossés
- Rue du Moulin à Papier
- Rue du Mareil
- Côte de Beulle



Ville de
Maule

Plus d'informations : www.maule.fr ou contact.mairie@maule.fr

Plan des points de collecte des sapins de Noël





Ma Prime Rénov

Mieux chez moi, mieux pour la planète

France Relance étend les aides à la rénovation des logements afin d'accompagner efficacement l'éradication des passoires thermiques.

Ma Prime Rénov' est une aide de l'État qui permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement dans un immeuble en copropriété.

Elle peut être attribuée à tout propriétaire (qui occupe son logement ou qui est bailleur) pour financer les travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de sa résidence principale. Elle s'adresse également aux copropriétés pour la réalisation de travaux dans les parties communes.



Ma Prime Rénov' vous permet :

- d'améliorer le confort de votre logement contre le froid, l'humidité et la canicule,
- de faire des économies sur vos factures de chauffage et de réduire le coût des travaux,
- de participer à l'effort collectif pour lutter contre le réchauffement climatique.

Ma Prime Rénov' est sans conditions de ressource, chacun peut bénéficier de cette aide, donc le montant varie en fonction des revenus du ménage, des économies d'énergie et de la production de chaleur permises par les travaux. Par exemple, elle peut s'élever à 18 000 € pour l'aménagement d'une chaudière à granulés ou à 180 €/m² pour la rénovation d'un toit terrasse.

Pour faire une simulation sur le financement des travaux, rendez-vous sur : <https://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaides>

En fonction de vos revenus et afin de régler l'acompte de vos travaux, une avance de frais peut vous être accordée. Le montant de l'aide est connu avant de démarrer les travaux et l'aide est versée à la fin des travaux.

Pour bénéficier de Ma Prime Rénov', c'est très simple : faites votre demande dématérialisée sur : <https://www.maprimerenov.gouv.fr>

Il y a 5 étapes :

1. Je crée mon compte et je dépose ma demande avec devis.
2. Je reçois par mail la confirmation de l'attribution de l'aide et de son montant.
3. Je réalise mes travaux et réceptionne mes factures.
4. Je demande le paiement de ma prime en déposant mes factures sur mon espace personnel.
5. Je reçois le versement de la prime et je peux régler l'entreprise.

Ma Prime Rénov' évolue et devient accessible à tous les propriétaires :



Jusqu'à présent réservée aux propriétaires occupants modestes, Ma Prime Rénov' est accessible à tous les propriétaires occupants, sans conditions de revenus.



Ma Prime Rénov' est accessible à tous les propriétaires bailleurs afin d'encourager la rénovation énergétique des logements du parc locatif.



Ma Prime Rénov' s'adresse aussi aux syndicats de copropriétaires qui peuvent réduire les factures d'énergie de leur immeuble en portant un projet de rénovation : <https://monprojet.anah.gouv.fr>

ENVIRONNEMENT

MÉMO COLLECTES



Précisions sur les nouvelles modalités de collecte des déchets

Une nouvelle organisation s'est mise en place à compter du 1^{er} janvier 2022 et ces nouveaux principes vous ont été exposés dans le précédent Maule Contacts.

Ces nouvelles mesures nous amènent à changer nos habitudes pour être plus vertueux et plus respectueux de notre environnement. L'idée prépondérante est de générer moins de déchets ou, pour le moins, de faire que ceux-ci soient mieux réutilisés.

La municipalité et ses représentants sont tout à fait conscients des changements que cela amène dans nos habitudes mais il nous paraît nécessaire, chacun à notre niveau, de participer à l'effort collectif.

Consciente cependant que cette réorganisation comportait des anomalies, l'équipe municipale s'est mobilisée pour obtenir des aménagements afin de ne pas diminuer la qualité du service apportée comme vous pourrez le constater dans les lignes suivantes. Il nous reste toutefois deux sujets sur lesquels nous allons continuer à agir auprès du Sieed :

a) Pour la collecte des emballages, nous découvrons que l'on nous impose, sans aucune concertation, un passage le vendredi de 14h à 22h. Ce créneau ne nous apparaît pas idéal, particulièrement pour le centre-ville, pour de multiples raisons et nous souhaitons revenir rapidement à un passage le vendredi matin.

b) Les évolutions obtenues pour la collecte des déchets verts résolvent la problématique de la grande majorité des habitants. Il apparaît toutefois le besoin de disposer de deux bacs supplémentaires pour les terrains les plus étendus.



Pour les déchets verts

Les bacs de 240L pourront contenir les déchets de tontes, les feuilles, les tailles de haies et les fleurs. Il sera également possible, comme auparavant, de déposer les branchages dont la longueur est inférieure à 1M50 et d'un diamètre inférieur à 5 cm. Les fagots ainsi constitués avec de la ficelle bio dégradable seront enlevés dans la limite de cinq fagots maximum par passage.

Les autres déchets verts dont les caractéristiques ne correspondent pas au descriptif ci-dessus sont, comme auparavant, à déposer à la déchèterie d'Epône. Au cas où exceptionnellement, un dépôt serait refusé pour cause de « benne pleine », il conviendra de le signaler immédiatement à la mairie afin que nous puissions agir en conséquence auprès du gestionnaire, à savoir l'intercommunalité GPSEO.



Pour les encombrants

Chaque foyer pourra utiliser le site Internet du SIEED (www.sieed.fr) avec son identifiant et son mot de passe, dans la rubrique "espace particulier". Il obtiendra ainsi un rendez-vous personnalisé, en détaillant les encombrants qu'il souhaite faire enlever en cochant les cases correspondantes. Cette prestation sera également disponible en téléphonant au SIEED (01.34.86.65.49) et en se laissant guider par les informations fournies. Le cubage admis par foyer sera de 6M³ (et non 2M³) par an sur deux enlèvement maximum. Tout ce qui ne figurera pas sur la liste des encombrants proposés sera à déposer en déchèterie. Cette liste est disponible sur le site internet du SIEED.

Les améliorations de la collecte corrigent les imperfections majeures qui étaient apparues lors de notre première communication sur le sujet et sont le fruit de nombreuses tractations avec le SIEED.



Votre calendrier de collecte des déchets

Ordures ménagères Jours de collecte à compter de janvier	Emballages Jour de collecte à compter de janvier	Déchets végétaux en bacs	
		Jour de collecte lors de la saison (sauf du 3/07/22 au 28/08/22)	Jours de collecte du 3/07/22 au 28/08/22
Lundi et jeudi	Vendredi*	Lundi*	Lundi* sauf les 4 & 18 juillet / 1 & 15 août



***Pour les riverains des voiries ci-après, le ramassage des emballages se fera le MERCREDI et le jour de collecte des déchets végétaux sera le MARDI :**

- Sente de la Cauchoisserie
- Chemin du Haut des Bois de la Garde
- Rue Flaville
- Rue Saint-Martin
- Chemin de Clairefontaine
- Chemin du Huant
- Chemin des hauts de Clairefontaines
- Chemin de la Cressonnière

Hervé CAMARD
Adjoint au maire

Olivier LEPRÊTRE
1^{er} Adjoint au Maire

Délégué au SIEED pour Maule

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Nouvelles consignes de tri

À partir du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez trier tous les emballages et tous les papiers dans votre poubelle à couvercle jaune !

La nouvelle consigne de tri devient très simple :

C'est un emballage ou du papier ? Déposez-le, bien vidé, dans le bac de tri à couvercle jaune.

TRI + SIMPLE

A partir du 1^{er} janvier 2022, triez tous vos emballages et vos papiers.
 Dans la poubelle jaune, vous mettez déjà tous les papiers, les cartons, les cartonnettes, les briques alimentaires, les emballages en métal et les bouteilles en plastique.
Désormais, ajoutez la totalité de vos emballages en plastique et tous les petits emballages en métal.
 Les emballages en verre sont, eux, toujours à déposer dans le conteneur à verre séparé.

**Plus de doute pour trier !
C'est un emballage, ou un papier ?
Je le trie !**

<p>Emballages en carton et briques alimentaires</p>	<p>Tous les papiers</p>
<p>Emballages en plastique</p>	<p>Emballages en métal</p>

Toutes les barquettes...
Tubes, pots, boîtes, gobelets...
Sacs, sachets, films...

Gourdes **Capsules** **Couvercles** **Bougies chauffe-piéz**
Opércules

Tubes **Boîtes** **Pfiquettes de médicaments** **Papier aluminium** **Barquettes**

Je ne jete pas dans un sac. **N'empêchez pas les emballages les uns dans les autres.** **Inutile de laver ! Il suffit de bien vider.**

CITEO En savoir + www.ConsignesDeTri.fr

Gally Mauldre www.co-gallymauldre.fr

TRI + SIMPLE

A TRIER	A TRIER	A JETER
EMBALLAGES EN VERRE <p>POTS ET BOCAUX</p>	PAPIERS ET EMBALLAGES en carton, en métal, en plastique <p>CARTONS - BRIQUES - PAPIERS ALIMENTAIRES</p> <p>NOUVEAU <p>BOUTEILLES</p> </p>	DÉCHETS NON RECYCLABLES <p>DÉCHETS D'HYGIÈNE</p>
<p>BOUTEILLES</p>	<p>NOUVEAU <p>EMBALLAGES EN MÉTAL, MÊME LES PETITS</p> </p>	<p>VAISSELLE EN VERRE OU PORCELAINE</p>
<p>FLACONS</p>	<p>NOUVEAU <p>BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE</p> </p>	<p>RESTES DE REPAS</p>
	<p>NOUVEAU <p>TOUTS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE</p> </p>	<p>OBJETS</p>
		<p>AUTRES DÉCHETS NON RECYCLABLES ...</p>

Je ne jete pas dans un sac. **N'empêchez pas les emballages les uns dans les autres.**

CITEO En savoir + www.ConsignesDeTri.fr

Gally Mauldre www.co-gallymauldre.fr



La maison médicale de Maule : préparer l'avenir

La construction de notre Maison Médicale Territoriale, chaussée Saint-Vincent, touche à sa fin. Ceci nous permet d'estimer les travaux terminés au début du second trimestre 2022. De nombreux professionnels ont déjà répondu présent pour s'installer dans ces tous nouveaux locaux.

Un véritable pôle médical

La Maison Médicale accueillera au rez-de-chaussé quatre médecins généralistes dans un premier temps, puis six à terme dont un interne. Un cabinet est réservé pour des médecins Spécialistes de l'Hôpital de Poissy-Saint-Germain (cardiologue, endocrinologue et, espérons le, une sage-femme). Nous préparons leur venue avec l'Hôpital de Poissy-Saint-Germain.

L'équipe sera complétée par les professionnels paramédicaux : orthophoniste, ostéopathe, podologue et infirmières. Le 1^{er} étage accueillera trois chirurgiens-dentistes (actuellement installés rue du Ponceau) et le Territoire d'Action Départementale "Terres d'Yvelines", guichet unique du Département.

Le laboratoire d'analyses médicales (actuellement place de la mairie), sera également accueilli dans ce nouveau bâtiment en façade côté Chaussée Saint-Vincent.

Anticiper les besoins locaux

Grâce à l'aide du Département, Maule renforce ses capacités afin de jouer pleinement son rôle de pôle de bassin de santé, tout en préparant l'avenir.

En effet, le manque de médecins généralistes en milieu rural est une réalité qui s'aggrave. Nous nous devons d'être attractifs pour attirer des médecins en début de carrière en leur apportant un cadre d'activité fonctionnel, efficace et qui permet le travail en équipe, le but commun étant de pérenniser leur activité à Maule dans les meilleures conditions.

Cet objectif est crucial pour nous permettre d'anticiper le départ en retraite dans les années à venir de certains de nos médecins. C'est tout l'enjeu de notre Maison Médicale Territoriale réalisée avec le Département des Yvelines.

Anne Lise Lebrun
Service communication



De gauche à droite : Laurent RICHARD, Maire de Maule et Vice-Président du Conseil Départemental, Dominique MONNERON, Directeur Général de la Fondation Partage et Vie, Sophie PRIMAS, Sénatrice des Yvelines, Onelio MUSSINI un résident de la Mésangerie, Marie-Hélène AUBERT, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée à l'autonomie et la Coopération décentralisée, Bruno MILLIENNE, Député de la 9^{ème} circonscription des Yvelines, Vincent POIRET, Conseiller Régional d'Île-de-France, Jehan-Eric WINCKLER, Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye

Inauguration à la "Mésangerie"

© David Nivière

Ouvert, tout en douceur, l'été dernier, l'inauguration du tout nouvel EHPAD de Maule s'est tenue en décembre dernier en présence de Brigitte BOURGUIGNON, la Ministre déléguée auprès du Ministre de la Santé, chargée de l'Autonomie.

Un projet précurseur

L'architecture intérieure comme extérieure ont été réalisées afin d'offrir un cadre de vie chaleureux aux résidents ainsi qu'un espace de travail confortable et très fonctionnel pour les équipes professionnelles.

La Mésangerie, d'une capacité totale de 98 chambres, est organisée en plusieurs unités de vie de 14 chambres avec espace de restauration dédié et certaines de ces unités sont spécialisées.

Une unité de vie protégée de 14 places est dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Une unité de 14 places pour handicapés vieillissants et un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) va ouvrir en 2022. Ces places seront proposées aux résidents souffrant de troubles du comportement.

Un établissement moderne axé sur la domotique

Des jardins, des terrasses, un puits de lumière et différents salons (bibliothèque, bar, salle de jeux...) permettent aux résidents de se sentir comme

chez eux. Espaces multisensoriels, entraîneur thérapeutique de mouvement, sols intelligents..., un investissement important a été réalisé sur la domotique et les nouvelles technologies pour faciliter le quotidien des personnes âgées.

Cet bel établissement performant est géré entièrement par la Fondation Partage et Vie, particulièrement humaine et expérimentée.

Au centre, Mme Brigitte BOURGUIGNON la Ministre déléguée auprès du Ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie entourée notamment par une partie du personnel de la Mésangerie (en rose).

© David Nivière



CIVISME

INITIATIVE CITOYENNE

Une belle année 2021 pour l'Initiative Citoyenne !



Pour présenter votre idée, votre projet

Messagerie : initiativecitoyenne@maule.fr

Facebook : [Maule Initiative Citoyenne](#)

2021, première année de l'Initiative Citoyenne et premiers projets ! Le 4 décembre, les membres du Comité Initiative Citoyenne ont validé et salué les nouveaux projets portés par des Maulois. Grâce au budget communal de 30 000€ et des subventions de la Région Ile-de-France, tous ont pu être financés. Couvrant de multiples domaines, ces projets ont en commun la passion, la convivialité, la volonté de partage et le service de l'intérêt général, du Bien Commun. Tous montrent les qualités de dynamisme et d'altruisme des initiateurs et de leur groupe. Il convient de les saluer et les féliciter pour la richesse qu'ils apportent à notre commune !

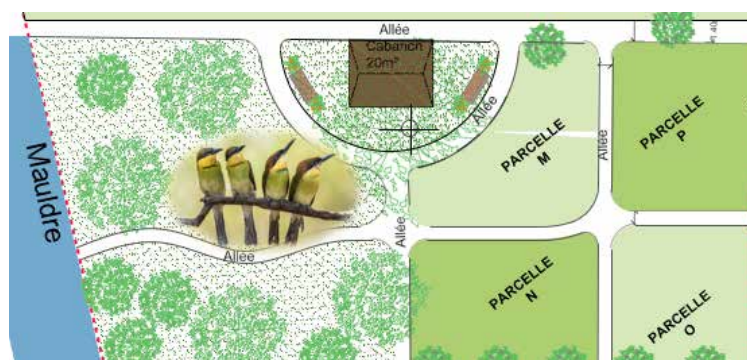
Des jardins collectifs

L'Association Ribambelle, Jardins collectifs de Maule se voit confier deux terrains communaux pour les cultiver, puis les ouvrir aux écoles et au public sous forme de journées d'échanges pédagogiques et conviviales. L'association et ses jardiniers ont ainsi élaboré une charte exigeante, privilégiant la flore et les cultures adaptées au climat et à la faune locale, basée sur des approches rationnelles, respectueuses de l'environnement et du développement durable. Outre la mise à disposition des terrains et une aide ponctuelle à l'entretien grâce aux services techniques, la commune prendra en charge l'équipement en abris de stockage et la clôture des sites 55 Bd Paul Barré et Chemin du Radet (appartenant au CCAS).



Un Royaume des Oiseaux

Sur le terrain du 55 bd Paul Barré, les jardins collectifs intégreront le « Royaume des Oiseaux », projet de René BASTIEN qui apportera son savoir-faire et ses compétences ornithologiques aux jardiniers pour favoriser la présence des oiseaux en plein cœur de ville. Dès lors, ce Royaume pourra accueillir des activités aussi enrichissantes que ludiques à destination des enfants des écoles.



De la pétanque

Autre projet d'envergure destiné à tous les Maulois, le terrain de pétanque du groupe « Pétanque à Maule » lancé par Fabien LECOURT et Eric MALÉZÉ avec leur groupe de boulistes, verra le jour en 2022 dans l'extension du Parc Fourmont et à proximité du cinéma. « Lorsqu'une partie de boules commence c'est tout un village qui naît... ». À elle seule, la phrase de Marcel PAGNOL souligne la convivialité de ce projet et il n'est nul besoin d'y ajouter un commentaire.



Du vélo et du sport-santé

Les Cyclotouristes de la Mauldre, qui viennent de fêter leurs 40 ans, ont lancé le projet « Vélosûr » avec l'ambition de développer tant le vélo loisir que le vélo déplacement, en sécurisant l'activité gratuitement par l'apprentissage de mise en sécurité d'un vélo, des circuits et des conseils pour les trajets et, bien sûr, l'invitation à rouler avec les membres du club. Grâce aux votes du public, le CTM a été lauréat du Budget participatif écologique de la Région Ile-De-France. Pour faire aboutir son projet, le CTM sera aidé par cette subvention régionale et par la commune qui mettra à disposition du club la petite maison située à côté de la maison médicale et contribuera à en financer la réhabilitation pour la transformer en atelier.



De la Nature

L'initiative citoyenne, c'est aussi prendre part pour appuyer et investir dans des projets qui n'ont pas besoin de grosses infrastructures. C'est ainsi que des participations financières ont été attribuées à deux projets sensibilisant à la protection de l'Environnement au sens le plus large. Le projet de l'association Brindilles de Julia COUR et de ses amies, association d'éducation en Nature qui organise des ateliers en forêt pour les groupes scolaires, les enfants et leur famille. Le projet citoyen de Robert MATHON et son association "Débarras Saint Jacques" intervient de manière efficace pour lutter contre l'incivisme de ceux qui se couvrent de honte en prenant la nature pour leur poubelle.



Le budget Initiative Citoyenne est une ressource financière pour les projets de Maulois ayant la volonté d'agir dans l'intérêt général et pour le Bien Commun. Impulsé par l'imagination, l'observation et la motivation, le champ des possibles est immense : initier des actions pour le sport, la culture, la solidarité, les échanges de savoir-faire, le civisme ; proposer des services pour les personnes isolées, précaires, âgées, handicapées... ; protéger l'environnement, favoriser la récupération, le recyclage... Tous les domaines peuvent être abordés.

Le budget 2022 est ouvert et déjà de nouvelles idées pointent...

Proposez la vôtre !

Pour proposer votre projet :
initiativecitoyenne@maule.fr ou
contact.mairie@maule.fr



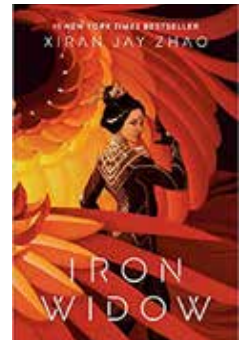
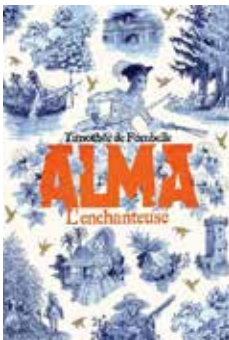
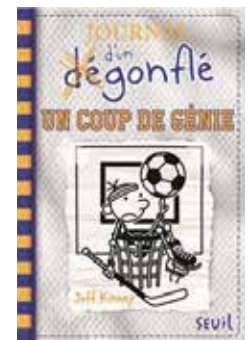
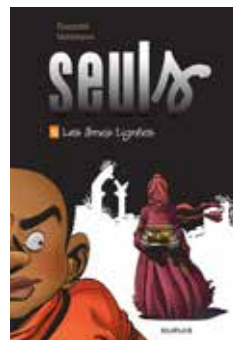
Olivier LEPRÊTRE

*1^{er} Adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport*



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale

☎ 06.63.56.18.94

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne



Musée Victor Aubert

OBJET DU MOIS : LES SOYEUX



Le soyeux

L'objet du mois, une fois n'est pas coutume, ne fait pas partie des collections du musée et n'est pas originaire de la région. C'est un prêt temporaire que nous avons malgré tout accepté car, en ces temps de confinement, il aurait pu être posé sur l'un ou l'autre comptoir maulois. Voici pourquoi.

Dans les estaminets du nord, cet objet était posé sur le comptoir. Lorsqu'on lui imprime un mouvement, il oscille comme un balancier pendant environ 15 minutes. C'était le temps qui restait aux derniers clients pour terminer leur verre. Or, certaines de ces figurines étaient équipées d'une scie. D'où son nom « soyeux », en patois du nord venant de « scieux » et qui a pris, vu son rôle, la signification de casse-pieds.

Puisque le confinement imposait des heures de fermeture, les « soyeux » du nord auraient pu venir à Maule !

C'ÉTAIT LES 4 ET 5 DÉCEMBRE



Le marché de la Saint-Nicolas est, pour bon nombre de visiteurs (près de 200), l'occasion de revenir au musée ou de le découvrir et... d'admirer, peut-être de s'y initier, au savoir-faire ancestral que perpétuent tisserande, brodeuses ou dentellières « Les dentellières rebelles ».

Quel meilleur décor pour elles que celui des objets quotidiens d'autrefois. L'intérêt est grand aussi pour la cave d'îmière du XIII^{ème} siècle ou, bien plus loin dans le temps, pour les outils laissés dans nos plaines par les hommes qui y vivaient voici 4 000 ans environ. L'équipe de musée ne manque pas d'assurer les commentaires selon le souhait des visiteurs.



Odette COSYNS

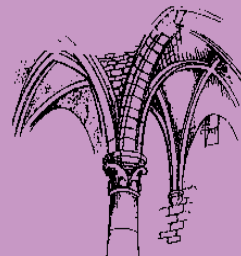
Chargée de mission Patrimoine et Musée
Vice-Présidente de l'ACIME

Le musée vous ouvre ses portes gratuitement de 14h30 à 17h30 chaque mercredi et les premiers samedis et dimanches du mois. Il sera exceptionnellement fermé les 1^{er} et 2 janvier.

En application de l'arrêté préfectoral, l'accès au musée ne peut se faire qu'après présentation du pass sanitaire.

Nous rappelons que les visites de groupes peuvent avoir lieu sur rendez-vous en dehors des heures habituelles d'ouverture :
museeaubertmaule@free.fr ou 06 12 93 41 50

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
<http://museeaubertmaule.free.fr> ou 01 30 90 61 49



visitez le site du
Musée

La salle des fêtes a 50 ans !

La salle des fêtes a 50 ans. Mais les Maulois n'avaient pas attendu sa création pour se trouver des lieux de distraction. Parlez aux plus anciens de Bouthelou et Lejeune, leurs souvenirs se bousculeront.

Bouthelou, Le lion d'Or, une institution ! Aujourd'hui, au 7 et 9 rue du Pressoir et sur la petite place sans nom. Une grande salle pour réunions et banquets et, à l'étage, pour le cinéma. Il y eut aussi chez Lejeune, rue Quincampoix, aujourd'hui la pizzeria. Là, se tenaient des séances de cinéma et des représentations théâtrales comme celles données par « Les tréteaux maulois ».

Revenons à la salle des fêtes. Elle a été construite là où se trouvait le bois des cannes, tout simplement parce que les cannes fabriquées à Maule l'étaient notamment avec le bois qui poussait à cet endroit. L'architecte fut M. Bathelier. Comme la salle des fêtes était destinée à accueillir cinéma, spectacles et bals, on l'équipe de 300 sièges mobiles. On peut lire dans le bulletin municipal de 1971 « C'est de façon tout à fait délibérée que le nombre de sièges a été limité à 240 alors que la salle peut en contenir facilement 400, car si l'on remplit la salle à une moyenne prévue de 200, il est préférable d'avoir une salle remplie aux trois quarts plutôt qu'une salle à moitié vide » Bonne observation !

L'équipement comporte aussi un rideau de scène, de l'éclairage, la sonorisation et un appareil de projection de 35 mm. Un premier contrat de projections (il y en aura d'autres) est passé avec la société Edeline de Versailles : quatre séances par semaine, deux le samedi après-midi, deux le dimanche après-midi et une le soir. Et le jeudi tous les deux mois « Le groupe Edeline assurera techniquement la projection de films aux cheveux blancs ». Rappelons qu'il y avait alors un peu plus de 4 000 habitants à Maule.

Tout est prêt, on va pouvoir inaugurer la salle. On peut lire dans les délibérations municipales qu'il y aura deux inaugurations, une première le 12 février 1971 à 15h « réservée aux cheveux blancs ». On y invitera les plus de 70 ans. L'inauguration officielle aura lieu le même jour à 20h.

Tout l'après-midi du samedi 13 février et du dimanche



La salle des fêtes en 1998

14 février de 14h à minuit auront lieu des courtes séances de 40 minutes. Il sera envoyé une invitation à toute la population mauloise qui sera présente à l'entrée de la salle des fêtes à l'occasion de ces séances et qui seront gratuites. De telle manière, la population fera connaissance avec la salle de fêtes de Maule et ceci évidemment de façon très large. Le conseil municipal décide de créer une commission de gestion de la salle des fêtes composée du maire (Daniel Demaison), des quatre adjoints et de MM. Criber et Maire. »

Et le temps passe. La salle des fêtes est de plus en plus occupée. Les conditions pour la réalisation de spectacles évoluent. On regrette que les séances de cinéma se fassent rares et finissent par disparaître. Voilà pourquoi en 1999, il est décidé d'agrandir le hall, de créer un atelier, un dépôt de scène, des loges, une salle de réunion, une cuisine équipée, un logement de gardien et... une salle de cinéma. Maule abordera le nouveau millénaire avec une salle des fêtes transformée et agrandie.

Puisque ce nouvel ensemble comporte deux salles distinctes, il est décidé de l'appeler « Les 2 Scènes ».

L'inauguration a lieu le 26 janvier 2002. Ce jour-là, comme 50 ans plus tôt, les Maulois étaient nombreux à découvrir « Les 2 Scènes ».

Journée ponctuée de spectacles divers. L'un de ceux qui obtint le plus de succès fut, sans doute, celui de french cancan où certains spectateurs furent invités à rejoindre les danseuses sur scène.

Et l'histoire continue. En 2013 notre cinéma municipal devient intercommunal. Sur ce, il ne vous reste plus qu'à consulter le programme !

Odette COSYNS

Chargée de mission Patrimoine et Musée
Vice-Présidente de l'ACIME



French Cancan lors de l'inauguration du Complexe des "2 Scènes"

Centre de loisirs HIVER 2022



VACANCES : Du 21 Février au 4 Mars 2022



INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 10 JANVIER AU 6 FEVRIER 2022

CCGM : DU 24 JANVIER AU 6 FEVRIER 2022



Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire verte 2021-22 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS EMAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE.
Annulation sans facturation jusqu'au 6 FEVRIER maximum.**

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès de la direction du Centre de Loisirs de Maule.

Tel : 01.30.90.80.79

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE CHARCOT pour les enfants nés en 2019

Les enfants nés en 2019 feront leur rentrée à l'école maternelle Charcot en septembre 2022.

Vous devrez :

- Contacter la Mairie à jsouchu@maule.fr et fournir votre livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile à partir du 7 février 2022.

Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire ainsi que des documents pour l'inscription à l'école maternelle.

- Retourner le dossier complet à l'école maternelle, avant le 15 avril 2022 (possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'école).

En l'absence d'un document du dossier, il ne sera procédé qu'à une inscription provisoire de votre enfant. Dans le contexte sanitaire actuel et le strict protocole sanitaire applicable dans les écoles, il est impossible, pour le moment, de programmer une réunion d'information et une visite de l'école.

Mairie de Maule – Service Scolaire

01 30 90 49 00 - jsouchu@maule.fr

Ecole maternelle Charcot – Boulevard des fossés 78580 Maule

01 34 75 88 67 (répondeur) - 0781825k@ac-versailles.fr

ACTUALITÉS JEUNESSE

RÉTROSPECTIVES

Goûter d'Halloween 31 octobre 2021

Pour fêter Halloween, les parents et enfants de la Résidence Dauphine se sont réunis le 31 octobre dernier pour un goûter organisé dans la salle Julien Bonhomme, décorée pour l'occasion. Après la chasse aux bonbons, les enfants sont repartis contents et les sacs remplis de gourmandises !



Décoration du sapin de la Résidence Dauphine 8 décembre 2021

Avec l'aide de l'Amicale des locataires de la Résidence Dauphine (association), la mairie a distribué des boules de Noël aux enfants pour qu'ils y mettent de jolis messages de Noël.

Ces décorations ont ensuite été accrochées au sapin offert par la municipalité. Un beau moment de joie et de partage ! Un grand merci à Marianne BOURDON pour son aide !



Illuminations du sapin de Noël

Les enfants inscrits au périscolaire sont venus accrocher au sapin de la place du Général de Gaulle les décorations qu'ils avaient réalisées avec leurs animateurs. En plus des boules et autres guirlandes, les enfants ont ramené un train, un sapin et un bonhomme de neige construits avec des palettes ainsi qu'un Père Noël en pneus. Merci à tous et aux équipes encadrantes pour ces beaux moments partagés !



RÉTROSPECTIVES

Petit conte de Noël maulois

Il était une fois une Mauloise extraordinaire qui donnait son temps et ses bras depuis des années à sa commune... Toujours là pour aider lors d'un 14 juillet, toujours présente lors de l'organisation d'une fête de la musique, une fois de plus en cette fin d'année 2021, elle œuvrait bénévolement lors de la décoration du sapin de la place du général de Gaulle à sécuriser la présence des nombreux enfants venus parer le bel arbre de leurs jolis ornements... Mais ce jour-là, elle y égara un souvenir précieux, d'une valeur sentimentale immense, un objet irremplaçable... Sa peine fut grande mais, malgré tout, elle ne regretta pas son bénévolat pour sa commune et, une fois de plus, elle fut aux côtés de la municipalité dès 7h du matin sur le marché de la Saint- Nicolas quelques jours plus tard... Cette histoire toucha nombre de ses acolytes bénévoles, et deux en particulier, elles aussi investies dans la vie de la commune depuis des décennies... Elles décidèrent toutes les deux, sous la pluie, le vent et le froid de ce premier jour de marché de décembre, de chercher, chercher et chercher encore ce souvenir précieux... Alors magie de Noël, coup de chance ou coup de pouce au destin, nos deux fées le retrouvèrent sous le fameux sapin de la place, gisant seul, sous les branches basses, depuis plusieurs jours, attendant de retourner à sa propriétaire... Ce fût donc chose faite et l'objet perdu fût rendu à notre benévole émue aux larmes de le revoir... Merci à vous deux, jolies fées non ailées, qui vous reconnaîtrez, d'avoir offert à la meilleure d'entre nous, qui se reconnaîtra également, un très beau conte de Noël !

VIE ASSOCIATIVE

PORTRAIT

Les Mascarilles, bien plus qu'une troupe de théâtre !



Rencontre avec Didier TERROY, président de l'association de théâtre mauloise Les Mascarilles.

Une histoire d'amitiés

La troupe est née à Maule en 1979, à l'initiative d'un groupe d'amis et de passionnés de théâtre. Après quelques années de réussite, l'association connaît une pause d'une dizaine d'années. C'est au milieu des années 90 qu'elle connaît un regain d'énergie. « C'est à ce moment-là que j'ai intégré la troupe, nous indique Didier. Un noyau dur s'est alors constitué... Et la quasi-totalité des membres de cette époque sont toujours là aujourd'hui ».

Drames, comédies, tragédies humaines... L'association ne s'interdit aucun genre et produit généralement un spectacle par an. « Nous sommes une troupe d'adultes et ne dispensons pas de cours de théâtre, nous pratiquons ! Bien évidemment, nous accueillons volontiers les nouveaux membres et c'est l'expérience des plus anciens qui aide les débutants. »

Depuis quelques années, la troupe s'est étoffée : elle compte désormais 21 personnes, ce qui oblige ses membres à travailler sur plusieurs projets à la fois. « Actuellement, nous sommes deux à débiter un atelier d'écriture. Cela est déjà arrivé une fois auparavant : l'un d'entre nous avait écrit une pièce qui avait ensuite été jouée. Elle avait été très bien reçue. »

Qualité et convivialité

Voilà ce qui caractérise l'association. « Nous considérons que, même si nous ne sommes que des amateurs, nous cherchons tout de même à atteindre un niveau dont nous puissions être fiers. Et comme la troupe s'est étoffée assez lentement, les nouveaux intègrent d'abord un groupe d'amis avant d'intégrer une troupe de théâtre. Nous tenons à préserver cette ambiance et ce lien d'amitié qui nous réunissent tous. »

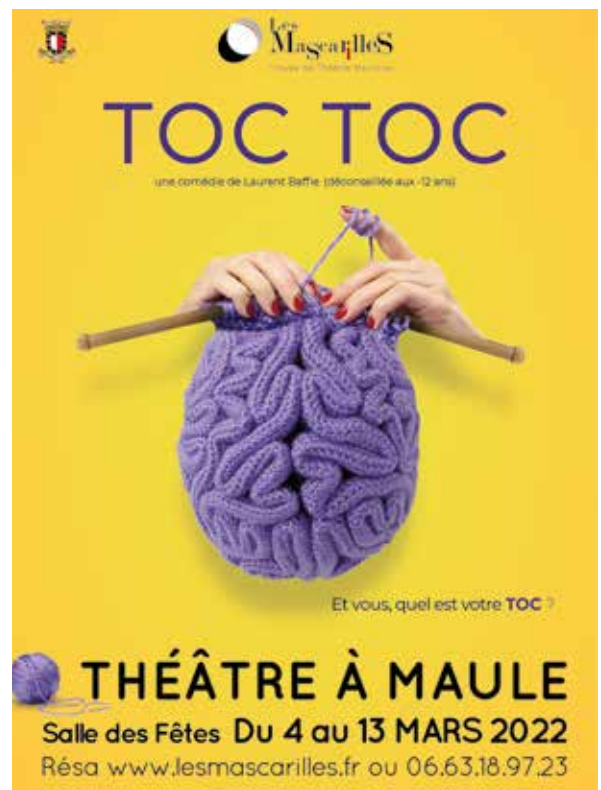
La convivialité, ils entendent également la conserver vis-à-vis de leur public. « Nous organisons

toujours une séance de rencontre à la fin de chaque spectacle. À la salle des fêtes de Maule par exemple, étant donné que c'est là que nous donnons le plus de représentations, nous proposons toujours un temps d'échange à nos spectateurs dans le hall. »

De nouveaux projets

Le rendez-vous est donné les deux premiers week-ends de mars 2022 à la salle des fêtes de Maule ! La troupe y jouera « Toc toc », une comédie de Laurent Baffie. Cette pièce, créée il y a une quinzaine d'années, fait référence aux troubles obsessionnels compulsifs. Elle embarquera sept personnes (trois hommes, quatre femmes), ainsi qu'une metteuse en scène.

Nous leur souhaitons bonne continuation et belle réussite !





L'Unité Locale de la Croix-Rouge de Maule-Neauphle-Montfort

Recherche

- Des **chauffeurs** bénévoles pour des collectes dans les environs.
- Des **préparateurs** bénévoles pour récupérer, trier, organiser et/ou distribuer les denrées pour nos bénéficiaires au local de Maule.
- Des bénévoles pour **le tri et la vente de vêtements** à la Vestiboutique.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre nos équipes de bénévoles, merci d'envoyer un mail à ul.maule@croix-rouge.fr

DEVENIR BENEVOLE

Judo Club Maulois : belle performance !

Le 4 décembre dernier, les benjamins du Judo Club Maulois (JCM) sont arrivés 3^{èmes} (sur 16 équipes au total) lors d'un tournoi par équipes organisé par l'USO Judo Jujitsu d'Orléans.

Une très belle performance face à certains "gros clubs" franciliens !



Bravo à Alexandre, Enzo, Théo, Roméo, Isaïe, Nathanaël, Oscar et leur Sensei Guillaume MORIN



L'ACIME vous donne rendez-vous

Dimanche 20 mars à 15h

« À la découverte de nos rues et ruelles »
Promenade commentée

Dimanche 3 avril à 15h

« Croix des chemins »
Conférence avec projection par Jacques Courties

Informations complémentaires dans le prochain Maule Contacts...



Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)



Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la communauté de communes Gally Mauldre va bientôt être voté. Ce plan obligatoire engage pour six ans nos villages à réduire leur émission de Gaz à Effet de Serre (GES).

Pour établir ce plan, l'intercommunalité a demandé à un prestataire de faire un état des lieux des principaux responsables d'émission de GES et d'aider les citoyens à présenter des propositions pour réduire ces émissions et s'adapter aux modifications climatiques à venir.

Cibler les gaz à effet de serre

Les principaux GES sont : le CO₂ (dioxyde de carbone), le CH₄ (méthane) et le N₂O (protoxyde d'azote, la fameux gaz hilarant...). Ces GES sont responsables des modifications climatiques dont tout le monde entend parler : réchauffement de la planète et toutes les conséquences que sont les sécheresses et les inondations.

L'origine de ces GES est essentiellement l'activité humaine et, plus spécifiquement, l'utilisation des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon).

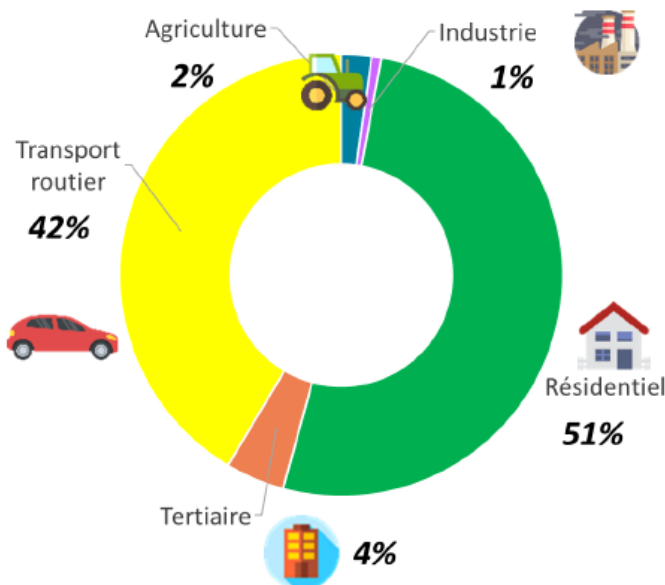
- L'objectif national est de réduire de 20% d'ici 2030 (8 ans !) l'utilisation des énergies fossiles et, pour ce faire, d'augmenter à 40% la part des énergies renouvelables dans notre consommation.
- L'objectif de la région Ile-de-France est d'arriver en 2050 à zéro émission de carbone et donc d'être à 100% d'énergie renouvelable.

Le bilan effectué dans la CCGM montre que le secteur résidentiel représente 51% de la consommation d'énergie, suivi des transports routiers (42%). Ces derniers étant très impactés par les grands axes routiers (A13, D191, D30, D307). Le pétrole et le gaz naturel sont les plus utilisés : 77%, l'électricité représente 20% de l'énergie consommée.

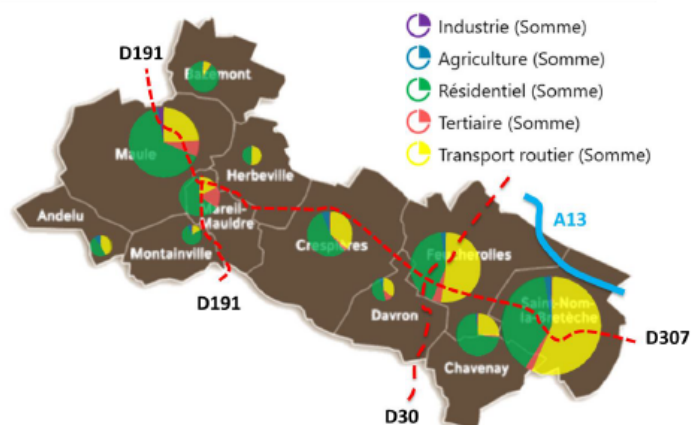
État des lieux : Consommation d'énergie finale



Répartition de la consommation d'énergie finale du territoire par secteur



Consommation d'énergie totale et répartition par secteur en 2017 (MWh)



Les pistes pour réduire la consommation de ces énergies

- rénovation de l'habitat
- adaptation des bâtis au dérèglement climatique
- utilisation de chauffage décarbonaté
- utilisation de transports en commun « propres »
- réduction de l'utilisation des véhicules à essence par exemple en créant des voies de circulations « douces », en utilisant le covoiturage
- utiliser les circuits courts d'approvisionnement et donc favoriser l'agriculture et le maraichage local et réduire l'artificialisation des terres

Des pistes pour produire de l'énergie propre sont aussi étudiées.

Il appartient à chacun d'entre nous de penser global et donc savoir que même une action personnelle participe au bien de tous et plus particulièrement de nos enfants qui auront à subir plus que nous les conséquences d'une société d'hyper consommation.

Vous pouvez regarder sur le forum numérique de la C.C Gally-Mauldre www.climat-gallymauldre.fr les diaporamas présentés lors des débats qui sont publics.

Forum public du 13 décembre 2021- propositions d'actions pour réduire nos consommations d'énergies



VOS PROCHAINES SORTIES SUR LE TERRITOIRE



FESTIVAL RITMY

CONCERT

DAVID ENHCO QUARTET ET LE QUATUOR VOCE

Rendez-vous Jazz à ne manquer sous aucun prétexte le 30 janvier 2022 à 17h à la salle des fêtes de Maule !

Présenté par RITMY (Rencontres intercommunales pour la Musique en Yvelines), en partenariat avec l'ACIME.

David Enhco, artiste à voir si vous aimez le jazz et la musique classique

David Enhco est né à Paris en 1986. Sa mère n'est autre que la soprano lyrique Caroline Casadesus, il est le petit-fils du chef d'orchestre Jean-Claude Casadesus et l'arrière petit-fils de la sociétaire de la Comédie française, Gisèle Casadesus. Son beau-père était le violoniste Didier Lockwood.

Après avoir débuté le piano à trois ans, puis la trompette à cinq ans, David Enhco a suivi une double formation classique et jazz.

En 2012, David co-fonde « The Amazing Keystone Big Band » dont sortira entre autres une version jazz de « Ier et le loup » de Prokofiev. Avec cette formation, il enregistre six albums et va obtenir les honneurs de la profession en se voyant décerné la victoire « Groupe de l'année » aux Victoires du Jazz 2018. Il remporte, la même année une autre victoire dans la catégorie « artiste qui monte ».

Parallèlement, David Enhco sort trois albums personnels avec son quartet, La Horde (2013), Layers (2014) et Horizons (2017), tous plébiscités par la critique.

Vous l'aurez compris, David Enhco est l'artiste à voir si vous aimez le jazz... et la musique classique ! C'est ce que nous vous proposons de découvrir avec Family Tree qui sera en concert à Maule le 30 janvier prochain.

"Family Tree"

La formation « Family Tree » réunit justement deux esthétiques musicales que sont la musique classique et le jazz et nous invite à explorer les passerelles entre ces deux répertoires avec une liberté tout empreinte de sensibilité sans pour autant être exempte de fougue. La rencontre entre le quartet de David et le Quatuor Voce, c'est aussi une alchimie trouvant son équilibre dans la légèreté et la gravité, dans les pièces originales composées par David, Thomas Enhco (son frère,



pianiste mondialement réputé également) et Florent Nisse, ainsi que dans des reprises issues de la musique classique ou de la pop dont les réorchestrations ont été conçues spécialement pour ce programme.

Ensemble, ils construisent, créent et pensent la musique de façon collective. L'écriture élaborée du répertoire nous invite à explorer une liberté qui s'invente et se renouvelle au fil du parcours.

Un album a été enregistré début septembre, pour une sortie prévue au printemps 2021 sur le label NOME.

En attendant, nous sommes heureux de les accueillir au sein du Festival RITMY (en partenariat avec l'ACIME) qui nous revient cette année à Maule. Un concert à ne manquer sous aucun prétexte !

La formation Family Tree :

• David Enhco Quartet :

David Enhco : trompette
Thomas Enhco : piano
Florent Nisse : contrebasse
Gautier Garrigue : batterie

• Quatuor Voce :

Cécile Roubin : violon
Sarah Dayan : violon
Guillaume Becker : alto
Lydia Shelley : violoncelle

Plus d'infos : <https://www.davidenhco.com/family-tree>

**RÉSERVATION : <https://ritmy.fr/essais/reserver/>
ou 06 60 85 88 80**

Rappel des prochaines dates du festival RITMY

QUATUOR AKILONE ET GRÉGORY DALTIN
13/02/2022 - 17:00 à 19:00
Salle du Pré Romain
78910 ORGERUS

KEIGO MUKAWA
20/03/2022 - 17:00 à 19:00
Salle du CML
3, Place de Nickenich - 78490
MONTFORT-L'AMAURY

ENSEMBLE DE CAELIS
10/04/2022 - 17:00 à 19:00
Eglise Saint-Denis
78490 MÉRÉ

MAGALI LÉGER ET ROSASOLIS
15/05/2022 - 17:00 à 19:00
Eglise Saint-Jacques
78550 HOUDAN

CC GALLY MAULDRE



VOTRE CINEMA

Consultez le programme du cinéma sur les deux sites Internet :
<http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur : www.cc-gallymauldre.fr



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
Place Henri Dunant
78580 Maule
Tél.: 01 34 75 08 98
cinema@maule.fr

ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Adapter le solaire et l'éolien à la plaine de Versailles

Dans le cadre du plan Climat... air... énergies, un collectif de citoyens de notre communauté de communes a cherché comment utiliser ces énergies renouvelables sans porter atteinte aux paysages.

L'électricité ne se stocke pas telle quelle. Mais, comme nous l'avons vu dans les n° précédents, on peut stocker l'énergie électrique issue du solaire et de l'éolien sous forme d'hydrogène vert à destination des véhicules. En effet, ces 2 énergies renouvelables et gratuites, produisent du courant continu ; et c'est justement ce type de courant qu'exigent les électrolyseurs qui fabriquent l'hydrogène vert.

En partant de matériels existant - des panneaux solaires mats, aussi performants et plus discrets que les brillants, et de petites éoliennes à axe vertical de faible hauteur -, ce groupe de travail a cherché à lever les freins esthétiques qui entravent l'utilisation des énergies renouvelables sur notre territoire.

Par ailleurs, pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons, ils ont également travaillé sur l'intégration des filets anti-dérive « standard » préconisés par le

ministère de l'agriculture pour séparer les champs traités des lieux de passage ou de vie.

En conjuguant les 2 fonctions, ils ont conçu des « tonnelles solaires anti-dérive » assez étroites pour s'installer au bord d'une route ou d'une piste cyclable.

Un module comprend 9 panneaux solaires mats, inclinés à 35 ° vers le soleil, soutenus par des équerres ornées de motifs champêtres. Le filet anti-dérive est installé du côté des vents dominants. Il protège des pesticides en cas d'épandage et empêche le vent de s'engouffrer trop fortement sous les tonnelles. De couleur vert foncé, il ne fait pas barrage au regard et laisse entrevoir le paysage.

Les modules sont installés en linéaire ou en quinconce pour permettre le passage des animaux sauvages. En protection d'un champ de 150 m, une quinzaine de modules produisent 50 KW crête.

Retrouvez les visuels de la tonnelle et du moulin éolien à axe vertical, sur www.exister-demain.org/pcaet

Liste Santé Environnement

Aline READ

Conseillère municipale

Pour la liste Santé Environnement

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

HORAIRES DES MESSES

JANVIER		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30	18h00
D. EPIPHANIE	01-janv	Maule 10h30	02-janv	Maule	Beynes
BAPTEME DU SEIGNEUR	08-janv	Aulnay/Mauldre	09-janv	Maule	Beynes
D. Ord 2	15-janv	Les Alluets	16-janv	Maule	Beynes
D. Ord 3	22-janv	Bazemont	23-janv	Maule	Beynes
D. Ord 4	29-janv	Montainville	30-janv	Maule	Beynes
FÉVRIER		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30	18h00
D. Ord 5	05-févr	Mareil/Mauldre	06-févr	Maule	Beynes
D. Ord 6	12-févr	Herbeville	13-févr	Maule	Beynes
D. Ord 7	19-févr	Thiverval	20-févr	Maule	Beynes
D. Ord 8	26-févr	Aulnay/Mauldre	27-févr	Maule	Beynes

**L'Association
des commerçants
remercie tous les Maulois
pour leur soutien tout au
long de l'année 2021.**

Très belle année 2022 !



RITMY



32^{ièmes} Saisons Musicales

David ENHCO Quartet et le Quatuor Voce

“FAMILY TREE”



Crédit photo - Maxime de Bovillier

MAULE

Dimanche 30 Janvier à 17h00

Complexe les Deux Scènes - Salle de spectacle



RÉSERVATION RECOMMANDÉE
www.ritmy.fr - 06 60 85 88 80

Imprimé par www.Printoclock.com

